

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre novembre à 19h00, le conseil s'est réuni sous la présidence de Stephen GAUTIER, maire. Réunion tenue en séance publique à la mairie.

Présents : Martine BUGNOT, Manuel CARNEIRO, Marc de CLAVIERE, Stephen GAUTIER, Jérôme LACOUR, Elise MERCIER, Daniel MOREL, Ophélie MOREL, Madeleine ORIOL, Eliane RAVISTRE, Carine RIGOLLET, Gérard TUFEL, Michel VUGNON

Ayant donné pouvoir : Diane SUIPHON à Eliane RAVISTRE

Absent : Jilian MILLET

Secrétaire de séance : Ophélie MOREL

Date de convocation : 31/10/2024

1. APPROBATION COMPTE RENDU DE REUNION

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les procès-verbaux des réunions du 09/09/2024 et du 07/10/2024.

2. FINANCES

Point sur le versement des subventions 2024

Le maire informe l'assemblée que les derniers versements interviendront dès réception des éléments d'informations attendus de la part des associations bénéficiaires.

Perspectives budgétaires 2025 – calendrier des commissions Finances

Stephen GAUTIER confirme le calendrier des réunions pour la préparation du budget 2025, à savoir : 31/01/2025 à 17h00, 21/02/2025 à 18h00, 21/03/2025 à 18h00 et 14/04/2025 à 18h00. Il fait un point des perspectives financières pour 2025, tant sur le plan national que communal.

Délibération n°2024-11-050 : vote des tarifs de location 2025 pour la salle polyvalente

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14/11/2022 fixant les tarifs 2023 et vu la délibération du 17/12/2019 fixant les cautions et les pénalités spécifiques liées à la location, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, fixe les tarifs de location de la salle polyvalente à partir du 01/01/2025 (inchangés par rapport à 2024), selon la grille suivante :

SALLE POLYVALENTE - TARIFS 2025

Été : du 1er mai au 30 septembre

Hiver : du 1er octobre au 30 avril

tarifs en vigueur à partir
du 01/01/2025
délibération du
04/11/2024

	2025	
	été	hiver
CONTRIBUABLES / PARTICULIERS DOMICILIES A CONDEISSIAT		
Salle du Bar	55,00 €	95,00 €
Cuisine et bar	90,00 €	140,00 €
Salle complète		
Mariage ou repas familial 1 ^{er} jour	200,00 €	310,00 €
Mariage ou repas familial 2 ^e jour	110,00 €	220,00 €
Vin d'honneur	70,00 €	180,00 €
Restaurateurs locaux	400,00 €	540,00 €
Location sono-vidéoprojecteur	50,00 €	50,00 €
PARTICULIERS ET ORGANISMES EXTERIEURS A LA COMMUNE		
Salle du Bar	80,00 €	160,00 €
Cuisine et bar	180,00 €	280,00 €
Salle complète		
Mariage ou repas familial 1 ^{er} jour	350,00 €	650,00 €
Mariage ou repas familial 2 ^e jour	200,00 €	470,00 €
Vin d'honneur	150,00 €	410,00 €
Soirée débat, congrès, AG (sans repas)	100,00 €	370,00 €
Soirée débat, congrès, AG (avec repas)	250,00 €	530,00 €
Concours belote/tarot	200,00 €	470,00 €
Spectacle	180,00 €	450,00 €
Repas dansant	400,00 €	670,00 €
Activités sportives (l'heure)	11,00 €	11,00 €
Restaurateurs extérieurs	500,00 €	800,00 €
Soirée reveillon commercial	0,00 €	1 050,00 €
Location sono-vidéoprojecteur	80,00 €	80,00 €
ASSOCIATIONS DONT LE SIEGE EST A CONDEISSIAT ET CONTRIBUANT A LA VIE DE LA COMMUNE		
Salle du Bar	gratuit	les réunions d'association se tiendront à la mairie en hiver (sur réservation)
Cuisine et bar	gratuit	
Salle complète	gratuit	
Location sono-vidéoprojecteur	gratuit	

Caution salle : 1 000,00 €

Caution sono : 500,00 €

Pénalité non respect des horaires de rendez-vous avec l'agent communal : 100,00 €

Pénalité pour ménage mal fait : 250,00 €

Pénalité pour tri mal fait : 50,00 €

Pendant la période « hiver » et pendant la période des travaux de rénovation énergétique programmés du 01/04 au 31/12/2025, les réunions des associations seront organisées, dans la mesure du possible, dans une salle de la mairie.

3. INFRASTRUCTURES

VOIRIE

Rue de la Source : afin de sécuriser le carrefour avec la Rue de la Source/ RD64 Route de Neuville-les-Dames, un panneau « Stop » est actuellement en commande.

Rue des Mûres : l'absence de trottoir dans cette rue pouvant représenter un risque pour les piétons, le Conseil municipal décide d'interdire le stationnement de véhicules motorisés.

Route de la Grande Charrière : la commission Infrastructures se charge de vérifier l'état de la végétation en bordure de cette voie. Malgré les courriers adressés aux propriétaires riverains, l'entreprise BELOUZARD souligne que la végétation déborde toujours et augmente la dangerosité de cette voie de circulation.

Parking de la salle polyvalente : un voisin se plaint de la quantité de feuilles qui tombe des arbres situés en bordure du parking. Une taille a été effectuée à mi-mandat. La commission décide de programmer une visite d'inspection le 12/11/2024.

Carrefour de la Genêtère : Daniel MOREL donne lecture d'un article paru sur le journal Le Progrès. Lors du dernier accident de la circulation, survenu le 16/10/2024, le maire de Chaveyriat a souligné à la presse la dangerosité du croisement de la RD936/RD26. Stephen GAUTIER rappelle au Conseil les courriers adressés le 13/07/2023, le 21/09/2023 et le 30/01/2024 au Conseil départemental de l'Ain, dont c'est la compétence. Il propose d'initier une action commune avec la commune de Chaveyriat dans le but de tenter d'obtenir la sécurisation de ce carrefour.

Route de la Buissonnière : Daniel MOREL présente à l'assemblée un courrier d'un riverain de la Route de la Buissonnière qui signale que cette voie demeure périlleuse, malgré la pose récente de panneaux 50 km/h et « virages dangereux ». Le Conseil municipal reconnaît qu'il s'agit d'un refus de la part de certains conducteurs de respecter la signalisation en place et que l'ajout de panneaux supplémentaires semble inutile.

Place des Erables : le 19/10/2024 un incendie de voiture est survenu Place des Erables. Dans le cadre du contrat d'entretien de l'éclairage public, l'entreprise SOBECA est passée sur place le 23/10/2024 pour vérifier le bon fonctionnement du lampadaire se trouvant à proximité. La commission Infrastructures ira sur place pour constater les dégâts causés au revêtement du parking et pour établir, le cas échéant, un constat avec la propriétaire du véhicule.

ASSAINISSEMENT

Daniel MOREL donne le compte rendu de la dernière réunion de chantier. MG Eau, en tant que maître d'œuvre, établira une liste des raccordements privés réalisés/non réalisés. Plusieurs anomalies restent à régulariser avant la réception des travaux, notamment Rue de la Croix, Place du Village et Route de Servas. Il est décidé que le marquage au sol sera réalisé par les services techniques de la commune.

Daniel MOREL émet le souhait que le Département de l'Ain participe financièrement à la réfection du revêtement des rues du village.

4. CADRE DE VIE

URBANISME

La commission Cadre de Vie, réunie le 16/10/2024, a étudié les demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes :

➤ **Déclaration préalable :**

- SILISUN (BLANC Olivier) : installation panneaux photovoltaïques
- BELOUZARD Christian : installation panneaux photovoltaïques
- VIALON Julie : modification clôture
- COMMUNE DE CONDEISSIAT : rénovation énergétique salle polyvalente

Urbanisation zone 1AU : Jérôme LACOUR informe le Conseil municipal que le propriétaire du terrain situé en face de la salle polyvalente a retenu le projet d'aménagement réalisé par Ain Habitat. Le 29/10/2024 le représentant d'Ain Habitat a présenté la dernière version du projet à la commission Cadre de Vie. Sous réserve de l'accord de l'Etat en matière de consommation d'espace et d'artificialisation du sol, les premières constructions pourraient se réaliser dès le premier semestre 2026.

Le projet pourrait inclure la parcelle B0695 pour créer une voie d'accès à l'ensemble, sous réserve que cette parcelle soit bien la propriété de la Commune.

TERRAINS

Délibération n°2024-11-051 : acquisition terrain Ecole de la Source

Le Maire rappelle le projet du Conseil municipal d'acquérir une bande de terrain agricole d'une superficie de 3 160 m² situé au centre bourg de Condeissiat avec comme objectif le futur agrandissement du terrain de l'Ecole de la Source. La parcelle d'origine, référencée D0495, appartient à Monsieur RICHONNIER Anthony. La référence cadastrale de la parcelle après division est D0517. Il propose un prix d'achat de 1 264,00 € (soit 4 000,00 €/ha).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide l'acquisition dudit terrain d'une superficie de 3 160 m² au prix global de 1 264,00 €, charge M. le Maire de faire dresser l'acte relatif à cette opération par le cabinet AXIS-CONSEILS et dit que les frais de division/bornage, soit 1 635,00 € HT, ainsi que les frais de notaire sont à la charge de la commune. Il autorise le Maire à signer l'acte afférent à cette acquisition en tant que représentant de la commune.

Délibération n°2024-11-052 : transmission implicite des baux ruraux

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Condeissiat est propriétaire de quatre parcelles agricoles louées par bail rural :

- B0186 d'une contenance de 96a76ca
- D0168 d'une contenance de 69a60ca
- D0169 d'une contenance de 33a40ca
- D0381 d'une contenance de 93a27ca

Au cours de la séance du 07/10/2024, le conseil municipal a émis un avis défavorable au principe de transmission implicite des baux ruraux.

Il informe que les preneurs actuels envisagent la cession de ces parcelles à des tiers. Dans le cas de la parcelle B0186 le preneur souhaite transmettre le bail rural à un agriculteur de son choix. Dans le cas des parcelles D0168, D0169 et D0381, il s'agit d'une transmission à un membre de sa famille. Le Maire demande l'autorisation de procéder à la transmission des baux, en tant que propriétaire bailleur, à des repreneurs désignés par les locataires, sans ouvrir ces parcelles à appel à candidature

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 2 voix pour, 3 absentions et 8 voix contre, s'oppose à ces demandes de transmission de parcelles. Il charge M. le Maire d'ouvrir ces parcelles à appel à candidature et à les affecter en fonction de l'examen des demandes. Il autorise le Maire à signer tout acte afférent à ce dossier.

COMMUNICATIONS

Fibre optique : Jérôme LACOUR consulte actuellement différents opérateurs proposant l'accès à la fibre optique pour les bâtiments de la commune. Par ailleurs, il informe l'assemblée que le SIEA propose à la population un raccordement au réseau fibre sans opérateur. Il se renseigne sur les détails de cette opération.

5. ENFANCE JEUNESSE

VIE SCOLAIRE

Conseil d'école : Carine RIGOLLET rappelle que le Conseil d'école s'est déroulé le 15/10/2024.

Formation scolaire/périscolaire : une formation organisée le 16/10/2024 par la Communauté de Communes de la Dombes à Condeissiat a réuni plusieurs agents du territoire travaillant dans le domaine scolaire et périscolaire. La seconde journée sur cette thème est programmée le 04/12/2024, également à Condeissiat.

PERISCOLAIRE

Accueil périscolaire : Ophélie MOREL, présidente du Centre de Loisirs, alerte à nouveau le Conseil municipal sur la situation financière de l'association. Les difficultés qui se profilent sont engendrées par le nombre croissant d'heures de présence nécessaire pour faire fonctionner correctement le service. Parmi les solutions envisagées : l'augmentation des cotisations et/ou tarifs horaires ou diminution du temps d'accueil.

Stephen GAUTIER rappelle que la commune subventionne déjà l'association avec la prise en charge d'environ 20% des charges de personnel. Une subvention supplémentaire éventuelle serait basée sur le résultat de l'année scolaire en cours et en fonction d'une étude sur une plus longue période, ainsi que des manifestations projetées.

Restaurant scolaire : Carine RIGOLLET informe l'assemblée qu'un point est fait régulièrement avec les agents qui encadrent le temps de cantine. La dernière réunion qui a eu lieu le 17/10/2024 a permis d'aborder les menus, les idées pour limiter le bruit, les problèmes de comportement sur le trajet.

Une absence pour maladie depuis le 02/11/2024 conduit à une réorganisation temporaire du temps méridien. La municipalité tient à remercier les agents pour leur engagement.

ANIMATIONS

Carine RIGOLLET rappelle que le **Ronde des Mots** aura lieu le 24/11/2024 à la salle polyvalente de Condeissiat

Club Condeiss' : les jeunes organisent des animations avec l'Espace Jeunes de Châtillon-sur-Chalaronne.

6. ECONOMIE SOCIAL

ECONOMIE

Distributeur de pizzas : la commission Economie Social a pris connaissance d'un nouveau projet d'installation de distributeur de pizzas au carrefour de la Genêtère. Comme le parking ne se situe pas sur la commune, les coordonnées de la commune de Chaveyriat seront communiquées au demandeur.

SOCIAL

Puits d'Argent : un banc sera installé dans le cadre du circuit PDIPR. Un arbre sera planté par la commune à proximité du puits. Eliane RAVISTRE exprime la reconnaissance de la commission envers Carine SOUFFRAY qui offre l'utilisation de l'électricité et permet le stationnement de la pelleuse sur sa propriété.

Octobre Rose : 180 marcheurs ont participé à l'édition 2024. Eliane RAVISTRE informe le Conseil que l'action 2024 a permis de réunir des dons d'un montant de 1 266,91 €. Le Centre de Loisirs versera également 82,00 € correspondant aux bénéfices de la buvette. L'association Courir pour Elles viendra à la mairie le 13/11/2024 pour recevoir l'ensemble des dons.

Repas 3^{ème} âge : le repas a réuni 51 convives le samedi 19/10/2024 au restaurant Rolande. Animation par Nathalie BERNAT, accordéoniste.

TOURISME

Circuit randonnée : Martine BUGNOT informe que l'Office de Tourisme finalise actuellement le sentier de Condeissiat et viendra prochainement sur place pour déterminer le nombre et l'emplacement des panneaux de signalisation.

7. COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

Compte rendu du Conseil communautaire du 10/10/2024

Stephen GAUTIER souligne que ce conseil communautaire a été majoritairement consacré aux aspects administratifs et financiers (décisions modificatives, fonds de concours ...). Par ailleurs, ont été abordés le dispositif Sport Santé et le différend avec ORGANOM.

8. COMPTE RENDU DE REUNION

AG Club des Aînés du 10/10/2024 – Eliane RAVISTRE

La présidente du Club a annoncé son intention d'arrêter la présidence en 2025. Stephen GAUTIER rappelle que l'association contribue à l'âme du village, en représente son histoire et il souligne l'engagement et le travail réalisé par Christiane MARTINEZ au cours de son mandat. Il considère nécessaire de soutenir cette association dans ses actions futures.

9. QUESTIONS DIVERSES

Correspondant Le Progrès : Eliane RAVISTRE donne lecture d'un message adressé par Bernard MOIROUD, correspondant du Progrès. Actuellement souffrant, il regrette de ne pas pouvoir assurer actuellement les articles pour la commune. Une réponse lui sera adressée pour les fêtes de fin d'année.

Commémoration du 11 novembre : un dernier point est fait lors du Conseil pour l'organisation de l'évènement.

Commission communication : une réunion de la commission est programmée le 05/11/2024 à 19h30 pour la lecture préliminaire des articles pour le bulletin municipal 2025.

Immeuble locatif Le Cheval Blanc : Stephen GAUTIER rappelle les démarches entreprises pour faire cesser les incivilités qui perdurent dans et autour de l'immeuble. Le bailleur social DYNACITE doit prendre le relais dans le cadre de ce dossier. Par ailleurs, le chien hébergé dans l'immeuble terrorise le voisinage, attaquant des chiens en laisse. Il a mordu une habitante de la Rue de la Source. La fourrière sera également saisie dans le but de faire écarter le chien de la commune.

La séance est levée à 21h50